Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215602210-20260225-20260225_D08-DE

COMMUNE DE ST JACUT LES PINS

Extrait du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2026

Le vingt-cinq février deux mil vingt-six à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal de SAINT JACUT LES PINS proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 15 Mars 2020 se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 20 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents : 12** **Pouvoirs : 2** **Excusées : 2** **Absents : 3**
Votants : 14

Présents : MM. GUILLOTIN Didier, STEVANT Béatrice, LANGE Richard, LEBEL TUAL Alexandra, BOUCHON Sophie, CARPENTIER Olivier, BLANCHARD Pierre-Jacques, RICHARD Nathalie, MOQUET Laure, ROYER Christophe, CRONIER Martine, ALAGNA Romain formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : Mme HEMERY Sara (pouvoir à LEBEL TUAL Alexandra), GEFFRAY Fabrice (pouvoir à RICHARD Nathalie)
Excusées : Mmes. LAURENT Marie-Thérèse, THEAUDIN Mélanie
Absents : MM. CHAIN Laurent, DESMARES Denis, LE PORHO François
Secrétaire de séance : Mme CRONIER Martine

Réf. 20260225 – D08

JURY D'ASSISES 2027 : tirage au sort des jurés

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu un arrêté de Monsieur le Préfet du Morbihan invitant le Conseil Municipal à procéder au tirage au sort de 3 électeurs de la Commune en vue de constituer le jury d'assises du Morbihan pour 2027.

VU le Code de procédure pénale et notamment son article 261,
VU l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2026 fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2027,

Il est procédé au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale de la commune dont le résultat est le suivant :
-Mme LE BIHAN Jeanne, 1 Rue Angélique Lesourd, 56220 SAINT JACUT LES PINS
-Mme RADIN Mélinda, 1 Tremoureux, 56220 SAINT JACUT LES PINS
-Mme HERGAUX Marie-Ange, 14 Rue Angélique Lesourd, 56220 SAINT JACUT LES PINS

Pour extrait certifié conforme.
ST-JACUT-LES-PINS, le 26 février 2026
Le Maire – Didier GUILLOTIN

MAIRIE DE ST-JACUT LES PINS 56 Morbihan

La secrétaire – Martine CRONIER

Publié le : 27 février 2026